



Compte rendu de réunion du Conseil de développement Lundi 1^{er} mars 2010

Le Conseil de développement du Syndicat du Pays de Beauce s'est réuni le lundi 1^{er} mars 2010 à 18h30 à Voves.

Étaient présents :

Mme Sophie Barrois, Présidente du Conseil de Développement
Mme Christine de Cambray, Académie de destination
Mme Danielle Hardouin, Association Tourisme vert
Mme Eliane Rivray, Familles Rurales
M. Bernard Guernet, SI du canton d'Orgères
M. Hervé Pelletier, UFOLEP
M. Jean-François Ravisé, DDT28
M. Samir Abdulac, CAUE
Mme Stéphanie Jousset, animatrice du Pays de Beauce
M. Guillaume Gille, chargé de mission Pays de Beauce

Ont demandé à être excusés :

Mme Annie Constantin, Association les Amis de l'abbaye de Nottonville
M. Roger Robert, élu Chambre de Métiers
M. Patrice Denizet, chef d'entreprise
M. Yves Hurbault, propriétaire de gîte rural
M. Jean-François Bridet, Vice-Président
M. Pierre Mutin, UNA Eure et Loir
M. Michel Doublet, Eure et Loir Nature

Mme Barrois remercie les membres présents et fait part de deux démissions au sein du Conseil de Développement :

- M. Jean-François Bridet, ne peut plus assister aux réunions ni assumer le poste de vice Président par obligations familiales et professionnelles. Mme Barrois indique que ces raisons sont tout à fait compréhensibles et la démission est acceptée.

- Mme Martine Parchantour de l'Association itinéraires : son secteur d'intervention se situe principalement sur l'agglomération chartraine et pas sur le Pays de Beauce. elle préfère donc laisser la place à un candidat directement concerné par le territoire du Pays de Beauce. sa démission est également acceptée.

Mme Barrois lance donc un nouvel appel à volontaires pour siéger au Conseil de Développement et si possible issus du milieu associatif local, plus enraciné dans le territoire du Pays de Beauce.

Il faudra procéder à une élection au sein du Bureau pour élire un nouveau vice-Président.

Mme Barrois donne ensuite la parole à Stéphanie Jousset qui fait un point sur l'avancement du Contrat régional de Pays. Il a été signé le 2 février 2010 et déjà 11 dossiers ont été instruits par le Pays.

Pôle d'Excellence Rurale :

Stéphanie informe le Conseil qu'un appel à projet a été lancé par l'Etat fin 2009 concernant les pôles d'excellence rurale. Le Pays de Beauce peut déposer une candidature dans l'une des deux thématiques suivantes :

- Accroître la valorisation économique des territoires ruraux
- Répondre aux besoins de la population dans le domaine des services au public.

La Commission aménagement du territoire doit se réunir prochainement pour réfléchir à cette candidature.

Le Conseil de Développement est invité à faire part de ses propositions pour alimenter la candidature du Pays de Beauce qui sera à déposer pour le 20 août 2010. Mme Barrois suggère de réfléchir sur les problématiques de transport pour les personnes âgées.

M. Ravisé nous informe que lors de la 1^{ère} vague de dépôt de dossiers du 20 février 2010, deux candidatures ont été déposées en Eure et Loir : Pays Perche et Anet.

M. Abdulac précise que lors du précédent appel à projet, le Perche avait déjà été labellisé PER pour la réalisation d'hébergements touristiques dans les arbres.

Les conclusions des assises des territoires ruraux (organisées en 2009) devrait peut-être réorienter le contenu du cahier des charges de l'appel à projet : ces conclusions seront bientôt connues.

Étude Mobilité :

Guillaume Gille présente le contenu de l'étude que le Pays de Beauce souhaite lancer en 2010 pour la mise en place d'un schéma local de Mobilité.

Il fait également un point sur l'état d'avancement de ses missions depuis son arrivée le 1^{er} septembre concernant le SCoT et l'Habitat.

Mme Hardouin souligne que l'Habitat est une problématique importante pour le Pays de Beauce.

Étude ORAC :

Stéphanie Jousset informe du début de la mission du cabinet Cibles et Stratégies pour la réalisation d'une étude préalable à la mise en place d'une Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce.

La mission devrait se terminer en avril-mai 2010 pour un début d'ORAC à l'automne 2010.

Mme de Cambray soulève une problématique importante sur le Pays de Beauce qui est l'accueil des apprentis et toutes les problématiques qui vont avec : mobilité, logement... il faudrait que le cabinet d'études prenne en compte cet aspect. De même, en matière d'animations, de sorties... que pouvons-nous proposer à ces jeunes qui n'ont pas forcément les mêmes attentes que les jeunes scolarisés sur le territoire.

Cette remarque amène le Conseil de développement à proposer une réflexion sur les besoins des jeunes en milieu rural. On peut constater que pour les 0-6 ans il y a très peu d'activités car la plupart d'entre-elles commencent à partir de 7 ans (musique, sport...).

M. Pelletier de l'UFOLEP donne l'exemple des « écoles du sport », pour les tout petits : éveil sportif, motricité...

Mme Barrois constate aussi qu'en Pays de Beauce il n'y a pas beaucoup de Relais d'Assistants Maternelles (RAM) qui permet justement d'avoir ces types d'activités avec des enfants en très bas âge.

Une réflexion pourrait être conduite avec les Familles Rurales en charge du service Halte Garderie Itinérante sur le canton de Voves : pourrait-on proposer des activités sportives, culturelles...aux petits ?

Mme Hardouin propose des activités autour de l'apprentissage d'une langue étrangère pour les tout petits : baby school, merry school....

M. Pelletier suggère d'associer à nos réflexions les conseils municipaux des jeunes quand ils existent ainsi que le Conseil général des jeunes (1 représentant par collège y siège). Mme Rivray complète en proposant d'associer les animateurs enfance-jeunesse des Communautés de Communes.

Action pour 2010 :

Le Conseil de développement va se saisir de cette problématique pour apporter son expertise aux élus du territoire et ainsi contribuer à l'émergence de solutions et projets.

La prochaine réunion du Conseil de Développement intégrera la thématique « Enfance-jeunesse ».

Stéphanie Jousset propose également que le Conseil de Développement soit associé à plusieurs projets inscrits dans le Contrat régional et qui bénéficient de financements :

❖ **Actions de sensibilisation et fiches architecturales et paysagères** : le contrat de Pays prévoit la réalisation d'une exposition itinérante qui présenterait les caractéristiques architecturales et paysagères du Pays de Beauce ainsi que la mise en place de formations pour les artisans sur les techniques de restauration. D'autres actions peuvent être suggérées.

Mme de Cambray fait remarquer que les artisans ne disposent pas de beaucoup de temps pour suivre ces formations. Il faut réfléchir aussi à des actions de sensibilisation plus dynamiques, vivantes... pourquoi ne pas organiser des visites du patrimoine avec comme support les fiches (montrer exemple et contre-exemple).

M. Abdulac liste les outils de valorisation que nous pouvons avoir à notre disposition assez facilement : articles de presse, repérer un chantier pilote, et pourquoi pas intégrer cette dimension patrimoniale et architecturale dans les visites de villages organisées par Terre de Beauce chaque année ? Cela permettrait de donner un nouveau souffle à ces visites qui fonctionnent néanmoins très bien. Le CAUE pourrait être associé ponctuellement sur certaines visites en tant que de besoin. Cette proposition semble faire l'unanimité.

Il est proposé que le Pays de Beauce réfléchisse à une convention de partenariat avec le CAUE dans le cadre du Contrat de Pays, pour décliner des actions de sensibilisation, valorisation et formation.

Guillaume Gille propose que des stages pratiques soient organisés à destination des particuliers : stage « d'initiation à l'utilisation de la chaux naturelle »... Il est vrai que les particuliers sont de plus en plus nombreux à restaurer eux-mêmes leur patrimoine. M. Abdulac conseille de se rapprocher de Mme Gaspari des Maisons Paysannes de France, qui organise ce genre de stage ailleurs en France.

Stéphanie Jousset propose aussi que le Conseil de Développement soit associé à la réflexion du Pays pour implanter des aires de services pour les camping-cars. La commission tourisme se réunira prochainement.

Bilan des actions menées dans le cadre du mois de l'ESS

Sophie Barrois dresse un bilan du mois de l'ESS :

- problème de communication (trop tardive dans les écoles, difficile de faire passer l'info en dehors de Voves, problème de date : mois ESS tombe dans les mêmes moments que le téléthon)
- manque de moyens

- organisation trop tardive du fait de la réponse de la CRESS en septembre : pour toucher les écoles il faut s'y prendre dès le mois de Mai pour l'année scolaire suivante.
- Forum des associations : bonne mobilisation des associations mais très peu de public.
- Film : le public a répondu présent mais public déjà initié. Impact moindre pour la sensibilisation.
- Troc Truc : ambiguïté suite à article parlant d'un bric à brac. Très peu de participants.
- Les ateliers recyclart ont très bien fonctionnés : à Auneau il a eu lieu plus tard que prévu mais cela a bien fonctionné. Les jeunes de Toury étaient très contents.
- Peu de participation au jeu-concours « Une idée avant de jeter » ! mais des réalisations de qualité récompensées lors de la remise de prix.
- Les élus du territoire qui ont été sollicités, ont répondu favorablement par leur soutien à cette manifestation, la mise à disposition de la salle, la fourniture de lots pour la remise des prix ou par leur présence le jour du forum des associations. Le Conseil de Développement leurs renouvèle ses remerciements.

Préparation mois de l'ESS 2010 :

Sophie Barrois propose de reconduire la participation du Conseil de développement au mois de l'ESS 2010 sur le thème du recyclage des déchets verts : le compostage.

Mme Barrois a contacté Claire Genova du jardin d'insertion Solibio, pour lui proposer la mise en place d'une plateforme de compostage ouverte aux particuliers, sur le site du jardin. La redistribution se ferait sous forme de sac de compost. Accueil très favorable de Claire Génova. Le problème de labellisation du jardin bio soulevé par M. Ravisé pourrait empêcher la récupération des déchets verts des habitants. La plateforme de compostage du jardin Solibio serait interne à la structure.

Stéphanie propose que la commune de Voves soit invitée au projet d'une réalisation d'une plateforme de compostage ouverte à ses habitants.

Des contacts ont également été pris avec Mme Peze du Sictom de la Région d'Auneau : le Sictom va mettre en place des groupes de travail sur ce sujet.

Mme Barrois a également contacté le Maire d'Auneau qui pourrait réfléchir à l'acquisition d'un broyeur de branches : possibilité de créer aussi une plateforme de compostage à Auneau.

Un travail peut être fait avec les cantines scolaires pour limiter les déchets en s'équipant d'un composteur (coût relativement modique). Ce compost serait réutilisé par ces mêmes enfants dans le cadre de leur activité de jardinage à l'école.

Idée de faire travailler les jeunes (MJC, centres de loisirs), les enfants... à la fabrication de composteurs.

Réitérer opération Troc Truc mais sous forme « Troc jardin » (outils de jardin, plants....).

Prochaine réunion du Conseil de Développement : lundi 12 avril 2010 à 18h30 sur le thème de l'enfance-jeunesse et le mois de l'ESS 2010.

L'ordre du jour est épuisé à 20h45.

Mme Barrois remercie les participants.